

# Le Bulletin municipal



Septembre 2017

Les actualités à Portneuf-sur-Mer

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

PRÉSENTEZ-VOUS

presentezvous.gouv.qc.ca

#PrésentezVous  
#ÉlectionsMunicipales2017



## Conseil municipal

Maire  
**Gontran Tremblay**

Conseillère no. 1  
**Hélène Tremblay**

Conseillère no. 2  
**Nady Sirois**

Conseiller no. 3  
**Roberto Emond**

Conseiller no. 4  
**Michel Chamberland**

Conseiller no. 5  
**Yvan Maltais**

Conseiller no. 6  
**Louis Emond**

## À venir

Séance ordinaire du conseil municipal :

13 septembre 2017

Élection 2017-dépôt des déclarations de candidatures :

22 septembre au 6 octobre 2017, 16h30

Vote par anticipation :

29 octobre 2017

Jour du scrutin :

5 novembre 2017

## Permis de construction ou de rénovation : rendez-vous

Vous comptez entreprendre des travaux de rénovation ou de construction prochainement? Vous n'êtes pas sans savoir que vous devez au préalable prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal qui vous délivrera les autorisations nécessaires pour procéder.

Les rendez-vous avec l'inspecteur municipal se donne chaque mardi. Aussi, veuillez prendre note que l'inspecteur sera en vacances jusqu'au 8 septembre prochain et par la suite du 18 au 29 septembre. Donc si vous désirez entreprendre des travaux prochainement, soyez prévoyant et prenez rendez-vous au préalable au 418-238-2642, poste 0.

## Les échos du Conseil : séance du 2 août 2017

### Demande d'appui pêche au bar rayé

Lors de la séance du 2 août dernier, le conseil municipal a donné son appui à la Municipalité de Sacré-Cœur concernant l'ouverture de la pêche au bar rayé. En effet, considérant l'explosion de prise accidentelle du bar rayé lors de la pêche sportive entre autre, la Municipalité s'est jointe à la Municipalité de Sacré-Cœur afin de demander au ministre des Forêts et au ministre de Pêches et Océans, l'ouverture de la pêche au bar rayé. Copie de la résolution a aussi été transmise aux députés.



### Forum Action-santé Haute-Côte-Nord-participation financière à l'événement

Le 21 octobre prochain, se tiendra à Portneuf-sur-Mer, un forum présenté par Action-santé Haute-Côte-Nord visant à réunir les acteurs régionaux qui contribuent au rayonnement des communautés en matière de saines habitudes de vie, des environnements favorables et au développement des communautés.

En échange d'une visibilité sur l'invitation officielle, les affiches, la page Facebook, le site internet et le programme de la journée de l'événement, le conseil municipal a décidé de participer financièrement pour un montant de 100\$ afin de permettre la tenue de l'événement.

### Appui pour le maintien des services de cours de conduite Tecnic en Haute-Côte-Nord

Suite à une demande d'appui déposée par la Municipalité des Les Escoumins, le conseil municipal a résolu de demander à la SAAQ et l'AQTR de reconsidérer leur décision afin de permettre à la population de la Haute-Côte-Nord de bénéficier à nouveau de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et Les Bergeronnes.

Rappelons que suite à une annonce dans les médias au courant du mois de juillet dernier, l'école de conduite avait déclaré qu'elle ne pourrait désormais continuer à offrir ses services dans les localités de la Haute-Côte-Nord puisqu'elle ne pouvait rencontrer les exigences de la SAAQ.

### Camp de jour 2017 : autorisation pour un voyage de fin de camp au Bora Parc

Le conseil municipal a autorisé, lors de la séance d'août dernier, l'agente de développement ainsi que les animatrices du camp de jour à organiser un voyage de fin de camp de jour 2017 au Bora Parc de Québec.

Au coût de 3 129.60\$, ce voyage a été en partie financé avec une cueillette de bouteilles, un don de partage et la participation financière des parents. Le reste des dépenses a été assumé par la Municipalité.

Une quinzaine de jeunes ainsi que les animatrices ont pu participer à ce voyage qui s'est déroulé les 17 et 18 août derniers.

## Séances du Conseil

Les séances du conseil municipal se tiennent chaque deuxième mercredi du mois à 19h sauf exceptions. La prochaine séance aura lieu le 13 septembre prochain.

Les procès-verbaux relatifs aux séances sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité au [www.portneuf-sur-mer.ca](http://www.portneuf-sur-mer.ca).

L'ordre du jour est disponible après le caucus du Conseil soit le mardi précédent la séance sur le [site web](#) et la [page Facebook de la Municipalité](#). Il est également affiché au bureau municipal et au bureau de poste.

### Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi de 9h à 12h

### Congé de l'Action de Grâces : fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 9 octobre prochain en raison du congé de l'Action de Grâces.

Dans le cadre du budget provincial 2017-2018 déposé le 28 mars 2017, le gouvernement a introduit un nouveau crédit d'impôt, sur une base temporaire, afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques.

Cette aide financière correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ de dépenses admissibles qu'un particulier aura à payer pour faire exécuter les travaux reconnus de mise aux normes des installations septiques et peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible.

Pour bénéficier du crédit d'impôt, une déclaration de renseignements (formulaire prescrit) devra être jointe à la déclaration de revenus produite pour l'année. On entend, par habitation admissible, une résidence principale ou un chalet habitable à l'année qui est normalement occupé par un particulier, dont la construction est complétée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, sauf exception.

Pour être admissible, une entente devra être conclue avec un entrepreneur qualifié, détenteur d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec, entre le 31 mars 2017 et le 1<sup>er</sup> avril 2022. Les travaux devront porter sur la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinets d'aisance ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible en plus des travaux nécessaires à la remise en état des lieux.



### Bibliothèque municipale : maintien de l'horaire d'été jusqu'à l'Action de Grâce

Nous tenons à vous rappeler que l'horaire d'été est maintenu jusqu'à l'Action de Grâce soit les lundis de 18h30 à 20h. Nous vous informerons des nouvelles heures d'ouverture pour la saison automne-hiver lorsqu'elles seront en vigueur.

N'hésitez à venir visiter votre bibliothèque et ses nombreuses nouveautés disponibles. Un auteur ou un titre particulier vous attire? S'il n'est pas disponible en bibliothèque, nous pouvons vous l'obtenir avec une demande spéciale. Bienvenue à tous et à toutes!

### L'espace Citoyens de Services Québec

L'espace Citoyens de Services Québec accessible au [www.citoyens.gouv.qc.ca](http://www.citoyens.gouv.qc.ca) regroupe les informations sur les programmes et services du gouvernement du Québec. Il s'agit des liens utiles pour le citoyen, qu'il soit chercheur d'emploi, parent ou retraité.

Il offre des guides sur les événements de vie comme un déménagement, la naissance, le décès ou la perte d'autonomie. Il présente aussi de l'information sur la rénovation d'une maison, la vie en logement ou le remplacement des cartes, permis et certificats. L'espace Citoyen donne accès à Mon dossier citoyen ainsi qu'aux principaux médias sociaux.



Services Québec – Citoyens

## Calendrier électoral 2017 : dates importantes

Étapes	Dates importantes pour le scrutin du 5 novembre 2017
Avis public d'élection	Publié le 30 août 2017
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt	1 <sup>er</sup> octobre 2017
Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt	1 <sup>er</sup> octobre 2017
Période de dépôt des déclarations de candidature	Du 22 septembre au 6 octobre 2017, jusqu'à 16 h 30
Proclamation des candidates élues et des candidats élus sans opposition	6 octobre 2017, à partir de 16 h 30
Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale	Période potentielle : du 14 au 24 octobre 2017 (dates à venir)
Révision de la liste électorale, le cas échéant	Période potentielle : du 14 au 26 octobre 2017 (dates à venir)
Jour du vote par anticipation obligatoire	29 octobre 2017, de 12 h à 20 h
Jour du scrutin	5 novembre 2017, de 10 h à 20 h
Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes	9 novembre 2017
Proclamation des personnes élues	10 novembre 2017
Dernier jour pour une contestation judiciaire de l'élection	10 décembre 2017

## Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations :

**Municipalité de Portneuf-sur-Mer**  
 170, rue Principale  
 Portneuf-sur-Mer  
 (Québec)  
 G0T 1P0  
 418 238-2642  
 Téléc. : 418 238-5319



BUREAU MUNICIPAL : 418-238-2642  
 TÉLÉCOPIEUR : 418-238-5319  
 GARAGE MUNICIPAL : 418-238-2622  
 INSPECTEUR MUNICIPAL : 418-238-2795  
 418-587-0336  
 CHALET DES SPORTS : 418-238-2158  
 SALLE DE QUILLES : 418-238-2095  
 L'ACCUEIL : 418-238-2994  
 BIBLIOTHÈQUE : 418-238-5303  
 SALLE MULTIFONCTIONNELLE: 418-238-5402  
 CAMPING : 418-238-1056  
 KIOSQUE D'INFORMATION : 581-323-1050  
 MARINA : 581-221-0419

PROBLÈMES IMPORTANTS : 418-238-2795  
 418-587-0336

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 418-587-2238  
 SÉCURITÉ CIVILE : 418-295-4903  
 CROIX ROUGE : 1-877-362-2433

# 911 URGENCES

portneuf-sur-mer@videotron.ca

Visitez notre site web :  
[www.portneuf-sur-mer.ca](http://www.portneuf-sur-mer.ca) ou suivez-nous sur notre page Facebook